

# Formation CACES Autorisation de conduite nacelles - PEMP R 486 - Catégorie A B C

La formation Autorisation de conduite R 486 PEMP Catégorie A B C permet d'utiliser une plateforme élévatrice (*nacelle*) en toute sécurité.

## Objectifs

- Etre capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) dans le respect des consignes de sécurité
- Obtenir l'autorisation de conduite R 486 PEMP Nacelle catégorie A B C (Validité 5 ans)
- Conduire une nacelle type A B C

## Public Visé

Toute personne débutante ou expérimentée  
Conducteur permanent ou occasionnel  
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration ...)  
Toute personne souhaitant conduire une nacelle

## Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

## Pré Requis

Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation **autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C**  
Etre apte médicalement (*certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelles, auditives et psychotechniques pour exercer la profession*)  
Etre apte au travail en hauteur  
Recyclage **autorisation de conduite Nacelle** tous les 5 ans

## Parcours pédagogique

### Théorie Formation autorisation de conduite Nacelle type A B C

- Appréhendez le rôle et les responsabilités du conducteur de Nacelle
- Connaître la classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- Maîtriser la réglementation, normalisation et textes de la CNAMTS
- Identifier les consignes d'utilisation et de sécurité d'une nacelle
- Identifier les contrôles périodiques à effectuer
- Appréhender la notion de stabilité des PEMP
- Connaître les généralités sur le système élévateur
- Maîtriser les manoeuvres de secours sur Caces nacelles

### Pratique formation autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C

- Réaliser la mise en service de la PEMP et réaliser des exercices de maniabilité en sécurité
- Assurer l'exploitation statique et automotrice
- Savoir maîtriser une élévation multidirectionnelle

### Tests / Evaluations pour la formation autorisation de conduite Nacelle R 486 nacelle catégorie A B C

- Réalisation d'un test théorique permettant de valider l'obtention de l'autorisation de conduite Nacelle 1B 3B
- Réalisation d'un test pratique permettant de valider l'obtention de l'autorisation de conduite Nacelle catégorie A B C

## Les + métier

La formation Autorisation de conduite R 486 PEMP Catégorie A B C permet d'utiliser une plateforme élévatrice (nacelle) en toute sécurité.

## Objectifs pédagogiques

Etre capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) dans le respect des consignes de sécurité  
Obtenir l'autorisation de conduite Nacelle 1B et 3B R 486 type PEMP (Validité 5 ans)  
Conduire une nacelle type A B C

## Méthodes et moyens pédagogiques

EVINCEL - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

- Supports de cours EVINCEL, image, vidéo, cas concret, ...
- Ordinateur, vidéoprojecteur et enceinte audio portative
- Tablette tactile par participant(e)
- QCM interactif (partie théorique) sur tablette tactile
- Évaluation formative lors de la partie pratique
- Tests et évaluation finale formation autorisation de conduite Nacelle 1B 3B

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs EVINCEL spécialisés dans la formation à la conduite de PEMP 1A 1B 3A 3B

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM sur tablette tactile

Évaluation formative lors de la partie pratique

Remise d'une attestation de présence en fin de formation

## Effectif

1 à 6 participants



Contactez-nous !

Le Service Formation  
EVINCEL

Tél. : 0478225898